80e ANNEE. — N° 135. DIMANCHE 17 NOVEMBRE 1940.

30 c. **Journal du Lot** 30 c.

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche

Abonnements

	3 mois	6 mois	1 an
LOT et Départements limitrophes	18 fr. 50	28 fr.	45 fr.
Autres départements	20 fr.	30 fr.	48 fr.

TÉLÉPHONE 31 — COMPTE POSTAL : 5399 TOULOUSE

Les abonnements se paient d'avance
Joindre 1 franc à chaque demande de changement d'adresse

Rédaction & Administration
CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUESLANT, Directeur
Rédacteurs : Emile LAPORTE, Louis BONNET, Paul GARNAL

Les Annonces sont reçues au bureau du Journal.

Publicité

ANNONCES JUDICIAIRES.....		1 fr. 90
ANNONCES COMMERCIALES (la ligne ou son espace).....		2 fr. 25
RÉCLAMES 3e page	(— d° —).....	3 fr. 50
» 2e page	(— d° —).....	6 fr. »

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le *Journal du Lot* pour tout le département.

LA PAROLE DU MARÉCHAL

On a entendu à la radio, on a lu dans les journaux l'appel du Maréchal Pétain en faveur du Secours National. Nous voudrions que sa parole fût comme une obsession dans l'esprit des Français, une obsession dont ils ne se libéreraient qu'en lui obéissant.

Et ce ne doit pas être difficile puisqu'en nous demandant d'aller au secours de nos compatriotes malheureux, il nous commande d'obéir à notre cœur, de traduire en actes notre propre pensée.

Il n'y manque pas lui-même. Car voilà bien ce que nous trouvons réunis en Pétain à un degré supérieur : la pensée et l'action, la sensibilité du cœur et le sens réaliste de l'esprit. Et c'est ce qui fait les grands Chefs.

Relisez son Message. Tout l'homme s'y exprime. De l'émotion il va directement aux moyens pratiques de le satisfaire. Il ne s'en tient pas aux généralités, il va droit aux précisions matérielles et, tout de suite après avoir formulé une aspiration généreuse, il explique comment il faut la réaliser.

Il y a des malheureux, les prisonniers, les victimes de la guerre dont le sort lui serre le cœur. Il faut de l'argent pour les secourir et il dit comment on doit en obtenir ; mais il précise qu'il faut aussi des couvertures, chaussures, linge, sous-vêtements, chandails, chaussettes, etc., et il indique avec exactitude comment on devra procéder pour les mettre à la disposition du Secours National. Et qu'on ne perde pas de temps. Le froid n'attend pas ; la misère non plus. C'est tout de suite qu'il faut agir.

A lire cet appel à la population civile, on devine avec quelle vigueur et quelle précision devraient être rédigés ses ordres militaires quand, pour le salut de la France, ils commandaient nos armées. En lui, la pensée et l'action, l'intelligence et le cœur se conjoignent et l'homme d'armes s'est trouvé tout de suite prêt à devenir un homme de gouvernement. Il y avait en Pétain un Héros et un Sage et cette sagesse héroïque qui faisait la grandeur du Soldat fait aujourd'hui la grandeur du Chef d'Etat. A notre pays elle avait valu la victoire, soyons sûrs qu'elle nous vaudra sa restauration.

***

Voir la misère et être ému par elle, c'est une chose. Trouver le moyen pratique et direct de la soulager, le remède pour la guérir, c'est une autre chose. Chez le Maréchal Pétain, elles vont ensemble.

Il y a dans son Message un passage qui le peint fidèlement sous ce double aspect. Parlant des victimes de la guerre et après avoir dit combien le cœur se serre à la pensée des souffrances dont elles sont menacées, il ajoute aussitôt :

« MAIS IL NE SUFFIT PAS DE LES PLAINDRE, IL FAUT LES AIDER ET LES DEFENDRE CONTRE LES RIGUEURS DU FROID. »

Eh ! bien, que cela soit notre devise et notre consigne. Nous ne pouvons pas en être quittes avec une platonique pitié. Plaindre ces malheureux, cela nous crée vis-à-vis d'eux une obligation d'entr'aide fraternelle. Cela leur crée des droits sur nous !

Tous à leur aide ! Le Secours National est là pour nous épargner les difficultés matérielles de répartir et de distribuer. Mais il faut qu'il rassemble d'abord nos offrandes.

Que les Français s'unissent dans le malheur, eux qui avaient commis la misérable folie de se diviser dans le bonheur et la prospérité.

Donnez ! Donnez ! Dimanche, donnez de l'argent aux vendeuses et aux vendeurs qui vous offriront le portrait du Maréchal Pétain ! Ensuite, donnez les paquets de linge, de vêtements, de chaussures que vous aurez rassemblés chez vous. En donnant, vous ne soulagerez pas seulement le malheur des autres, vous allègerez un peu aussi la misère morale que chacun de nous porte en soi depuis le jour de la défaite.

Que l'on en vienne à s'aimer entre Français et c'est ça qui sera un changement et une victoire !

Emile LAPORTE.

Nos Echos

Le trottoir littéraire.

Entre toutes les restrictions que nous impose le malheur des temps, il en est une qui est particulièrement sensible à nombre de nos concitoyens ou de nos hôtes passagers, je veux dire celle des livres. Il n'y en a plus !

Cela se manifeste extérieurement à l'étalage de nos librairies, dont la boutique s'est progressivement vidée à l'intérieur. Ils déploient beaucoup d'ingéniosité à garnir les rayons de leurs devantures avec des séries de publications dont beaucoup reprennent ainsi une renaissance qu'on n'aurait pas osé prévoir pour elles. Mais on ne voit plus s'arrêter devant leurs magasins les petits groupes curieux qui venaient s'assurer si quelque chose d'intéressant n'avait pas nouvellement paru.

On sait qu'il n'y aura rien et l'on passe, après un rapide regard quêteur et tout de suite désappointé.

L'un de nos confrères, fervent de sa vieille cité, évoquait l'autre jour le « trottoir littéraire », bien connu des anciens cadurciens !

Vieux souvenirs ! Le trottoir, lui, est toujours là !...

Des centimes aux milliards !

Ça, c'est un changement et dont la seule pensée aurait paru sacrilège aux fonctionnaires des finances des anciennes époques.

Il a été décidé que les comptables publics n'auront plus à tenir compte des centimes. Toutes les sommes seront arrondies en francs et la colonne des centimes sera supprimée.

Le changement sera favorable tantôt aux contribuables et tantôt à l'Etat suivant que « l'arrondissement » de la somme se fera en augmentation ou en diminution.

Ainsi sera devenue impossible l'histoire de ce percepteur qu'on nous racontait dans une revue d'avant-guerre et qui harcelait un débiteur récalcitrant auquel il réclamait 37 ou 42 centimes restant impayés.

Ces habitudes de scrupuleuse rigueur remontaient loin, à des époques où les payements s'effectuaient en belle monnaie d'or, d'argent et de bronze, où ces valeurs d'achat ne coulaient pas à flots et où le sou, le modeste « petit sou » comptait encore pour quelque chose.

Dans *Les Misérables*, Victor Hugo raconte ce que Gavroche trouvait le moyen d'acquérir pour un sou. Pour parler de beaucoup moins loin, j'ai connu des bazars qui avaient des « rayons à deux sous » où l'on trouvait de tout, depuis les crayons et les petits cahiers de papier jusqu'à de minuscules pistolets à ressort avec lesquels, en classe et sans qu'il sache d'où ça vient, on mitraillait le professeur de petites boulettes.

Les comptables publics d'alors étaient fiers de compter les centimes et c'était pour eux et le public une preuve de l'exactitude minutieuse avec laquelle les finances publiques étaient tenues.

Depuis lors, les temps étaient bien changés et l'on avait beau tenir compte des centimes sur les livres des percepteurs, cela n'empêchait pas les milliards de se volatiliser dans l'administration du Front populaire.

INFORMATIONS

La situation des Lorrains

L'autorité allemande en Lorraine vient d'inviter les Lorrains de langue française à opter entre leur transfert en Pologne ou leur départ pour la France non occupée. Nos compatriotes ont choisi la France.

Depuis le lundi 11 novembre 1940, leur expulsion a lieu au rythme de cinq à sept trains par jour. Il leur a été dit, certainement par des personnes sans mandat, que cette mesure était conforme à un accord intervenu entre le gouvernement français et le gouvernement du Reich. Le gouvernement français oppose le démenti le plus formel à cette imputation. Il n'a jamais été question d'une mesure de ce genre dans les entretiens franco-allemands.

En ce qui concerne les faits eux-mêmes le gouvernement français saisit la commission allemande d'armistice.

Un statut de la production du travail

Contrairement à ce qui avait été annoncé le statut de la profession actuellement en préparation est étudié en plein accord entre les départements de la production industrielle et du travail, de la justice, des finances, de l'intérieur et de l'agriculture.

Il ne tend nullement à opposer ouvriers et patrons en deux blocs hostiles, mais au contraire à les faire collaborer au sein d'une même profession, et il assure à certaines catégories délaissées par les lois sociales, telles que techniciens et artisans, la juste représentation à laquelle ils ont droit.

Les Etats-Unis n'entreront pas dans le conflit

A son arrivée à Los Angelès, M. Kennedy, ambassadeur des Etats-Unis à Londres, a déclaré qu'il n'y avait aucune nécessité pour les Etats-Unis d'entrer dans la guerre européenne.

« Dans cette période de crise, a-t-il ajouté, il est un devoir national absolu de maintenir les Etats-Unis en dehors de la guerre d'outre-mer. »

M. Kennedy a dit encore que, de son côté, il emploiera tous ses efforts afin d'empêcher les Etats-Unis d'entrer dans le conflit.

L'ambassadeur a fait ressortir qu'une aide renforcée des Etats-Unis à la Grande-Bretagne ne devrait pas gêner le réarmement américain.

Le voyage de M. Molotov à Berlin

A propos du voyage de M. Molotov à Berlin, la radio allemande diffuse le commentaire suivant :

Les entretiens que M. Molotov a eus avec le Führer et M. von Ribbentrop à Berlin se sont déroulés dans une atmosphère de compréhension mutuelle et ont abouti à un accord complet sur toutes les questions importantes intéressant l'Allemagne et l'U.R.S.S.

La radio allemande ajoute que sur le quai de la gare M. Molotov a pris congé de M. von Ribbentrop de la façon la plus cordiale.

Le ministre d'Egypte meurt subitement

C'est alors qu'il lisait devant les Chambres assemblées le discours du Trône à l'occasion de la rentrée parlementaire, que le premier ministre d'Egypte, Hassan Sabry Pacha, s'est écroulé, mort subitement.

Le président du Sénat a poursuivi la lecture de l'adresse royale après que la dépouille du premier ministre eut été transportée hors de la salle.

Raid anglais sur Berlin

Un communiqué de Londres annonce que des bombardiers britanniques ont effectué au cours de la nuit dernière de vastes opérations et notamment un raid intense sur Berlin, malgré de mauvaises conditions atmosphériques. Au cours de l'attaque sur Berlin, la gare de Silésie, ainsi que des dépôts de marchandises et autres objectifs dans le centre de la ville ont été violemment bombardés. Un certain nombre d'incendies se sont déclarés. Les autres objectifs attaqués ont été la station de force électrique à Cologne et les docks à Duisburg-Ruhrfort, des objectifs industriels à Dortmund, à Dusseldorf et des hauts-fournaux à Lintfort. Des explosions ont été visibles sur tous ces objectifs.

Raids allemands sur Londres

De nombreux incendies et des explosions ont été constatés, principalement sur les voies de communication au nord-ouest de Londres, aux West India Docks, dans une usine à gaz et d'autres objectifs d'importance militaire. Liverpool et Coventry ont été le but d'attaques aériennes couronnées de succès.

Pendant la journée du 14, des avions de combat ont attaqué Londres et d'autres objectifs importants pour la conduite de la guerre dans le Centre et le Sud de l'Angleterre. Ils ont bombardé surtout les aérodromes, les voies ferrées et une usine d'armement près de Birmingham.

Les hostilités italo-grecques

Le communiqué anglais mentionne de nouveaux raids de la R.A.F. sur les ports albanais de Valona et de Durazzo, où des explosions et des incendies ont été constatés.

De son côté, le communiqué grec fait état de raids de bombardement de l'aviation hellénique sur l'aérodrome de Koritza et sur des campements italiens. Ce communiqué mentionne un bombardement par l'aviation italienne de la ville d'Argostoli, dans l'île de Céphalonie, ainsi que de quelques villes de Péloponèse.

Berlin a été bombardé pendant le séjour de M. Molotov

La presse soviétique publie une dépêche de Berlin annonçant que des bombardiers anglais ont survolé et bombardé Berlin mercredi soir, alors que M. Molotov se trouvait à Berlin.

Pendant l'alerte, M. Molotov se trouvait à l'ambassade de l'U.R.S.S.

EN PEU DE MOTS...

— Un arrêté du secrétaire d'Etat aux Communications déclare d'utilité publique et urgents un certain nombre de travaux, notamment la suppression de nombreux passages à niveau.

— Les cendres de M. Neville Chamberlain ont été déposées, jeudi matin, dans la cathédrale de Westminster. Pendant la cérémonie, une alerte a été donnée sur la capitale, au moment où l'urne contenant les cendres de Neville Chamberlain était descendue dans la crypte de la cathédrale.

— De Bucarest, on annonce qu'une loi interdit aux fonctionnaires d'épouser des personnes qui ne sont pas de nationalité roumaine.

— La vente de la volaille, de lapins et du gibier est interdite désormais à Paris les jeudis, vendredis et samedis à l'exception des jours de fêtes légales.

— Le gouvernement français, pour venir en aide à la population tunisienne, a décidé de financer l'exécution, au cours de l'année 1940, d'un important programme de travaux.

Esprit d'équipe

Massillon était, comme vous savez, un grand prédicateur. Ayant prêché dans la chapelle de Versailles, le roi Louis XIV le félicita en ces termes : « Mon père, j'ai entendu plusieurs grands prédicateurs et j'en ai été très content. Pour vous, toutes les fois que je vous ai entendu, j'ai été très mécontent de moi-même. »

Nous aurions besoin qu'un Massillon religieux ou laïc, vint nous faire voir qu'en ce moment nous ne sommes pas très contents de nous-mêmes ; car en général nous nous comportons comme des égoïstes que nous sommes. Pensons-nous aux malheurs de nos voisins ? Non. Nous pensons à nous, encore à nous, rien qu'à nous !

Que nous importe que les autres n'aient ni pommes de terre, ni huile, ni savon, ni beurre, pourvu que nous ayons ce qu'on appelle un « filon », c'est-à-dire un moyen plus ou moins licite de nous en procurer ? Quand nous sommes servis, nous disons, le visage épanoui : « Eh bien, au total, nous ne sommes pas aussi malheureux qu'on le dit. » Mais quand nous ne sommes pas servis, nous allons clamant partout que nous sommes mal gouvernés et que les pires calamités vont s'abattre sur nous.

Je sais bien, comme vous, qu'il n'est pas facile d'avoir l'âme évangélique quand notre estomac se mêle de la partie. Il suffit de regarder les gens qui se pressent et se bousculent dans les boutiques d'alimentation pour comprendre que la faim est mauvaise conseillère et que le « chacun pour soi » est le frère jumeau du « sauve qui peut » qui, dans les paniques, fait commettre tant d'actes de sauvagerie. Il faut pourtant réfléchir un peu.

Nous sommes engagés dans une partie d'où nous ne sortirons convenablement que si nous jouons strictement la règle du jeu, si nous observons l'esprit d'équipe, et l'équipe c'est la population de notre pays.

Le ministre du Ravitaillement l'a dit aux journalistes: « Il faut que tous aient le sentiment que chacun se trouve dans la même situation que lui et qu'il y ait vraiment dans le malheur une solidarité étroite, totale, de tous les Français ».

Tourner les règles, ruser, truquer en ce moment est plus que la preuve d'un égoïsme féroce, c'est un « crime ». Et les coupables nous devons avoir le courage de les dénoncer ouvertement.

PAN.

Chronique du Lot

Un centenaire oublié.

EMILE POUVILLON, gloire du Quercy

Un centenaire oublié !

Le 8 octobre dernier, le Quercy se devait de célébrer l'un de ses enfants qui l'honorent le plus et qui n'a pas eu la renommée que son œuvre aurait dû lui valoir. C'est Emile Pouvillon que je veux dire ! Auteur des *Antibel*, de *Césette*, de *Jean de Jeanne* et de bien d'autres livres où flambe l'amour de la terre quercynoise !

Son heure est peut-être revenue, — alors qu'on parle de régénérer le régionalisme, — à lui, qui a si profondément senti et fait ressentir le charme rude des causses dont il décrivait si bien les amples horizons onduleux.

Voyez-le dans les claires chênaies d'Aubrelong, sur le parcours sinueux de la Bonnette, dans les futaies profondes de la Grésigne, et vous serez comme lui épris de ces paysages qui nous sont familiers et si chers lorsque nous montons au faite des plateaux de Limogne ! Voyez-le, cet homme simple et tout imprégné de saveur paysanne, dans ses randonnées autour de Saint-Antonin, se promenant la canne à la main sur les sommets, dans les bosquets, à travers les échancrures des taillis. Il y découvre des aspects qui lui parlent et qu'il saura décrire, le soir, sa plume aux doigts, aussi bien qu'un peintre avec son pinceau.

Dans cette liquidation générale d'un régime déchu à laquelle nous assistons impuissants et navrés, il nous apportera un réconfort en nous restituant l'âme de ces causses d'une si prenante mélancolie. Nous lui devrons de retrouver, non plus dans l'histoire, mais dans la vie de nos paysans, la nature toujours vivante de ce sol flamboyant sous le soleil. A Emile Pouvillon, nous devrons cela. Son œuvre est bien faite pour restaurer la confiance dans notre pays, à ce coin de notre grande nation que nous aimons si chèrement. Il nous initiera aux choses permanentes que néglige la mode et nous lui en savons gré parce qu'au bout de trente-quatre ans après sa mort, en le relisant, nous sentons passer en nous le même frisson qui l'animait lorsqu'il écrivait ses pages les plus évocatrices.

Où sont les disciples de Pouvillon ? Ce sont ceux qui se penchent du matin au soir sur les côteaux ensoleillés, le fessou à la main. Ce sont tous ceux qui s'en vont gravir les pechs pour remuer la terre. Ce sont aussi ceux des villages qui entretiennent les coutumes ancestrales. Ce sont les Caussenards. Il les a aimés avec passion, avec tendresse, avec dévouement. Il se plaisait à vivre avec eux, à les voir, à les entendre, à les suivre dans les sentiers sinueux des combes. Nous lui devons cette reconnaissance de nous avoir légué le meilleur de notre terroir, car son style est une magie, une gerbe d'images les plus pures et les plus raffinées. Il a si bien su traduire avec justesse ses visions et ses impressions dans notre beau Quercy. Relisez-le, je vous y convie, vous ne perdrez pas votre temps, car il vous donnera des pensées saines et l'amour de notre terroir, dont nous avons si grand besoin aujourd'hui pour bien travailler à la renaissance de notre nation meurtrie.

Jean MOULINIER.

ASSURANCES SOCIALES AGRICOLES

La Caisse Mutuelle Agricole des Assurances Sociales, Maison de l'Agriculture, Cahors, informe les assurés retraités facultatifs, que l'Union Nationale Mutuelle Agricole, 129, Boulevard St-Germain, à Paris, vient d'ouvrir un Bureau en zone libre, 22, Place Gambetta, à Châteauroux (Indre).

Elle invite les bénéficiaires à envoyer dès maintenant à cette adresse les coupons échus, dûment remplis, afin qu'ils leur soient réglés.

FEDERATION REGIONALE DE LA BOULANGERIE

Les dirigeants des 15 départements fédérés, parmi lesquels se trouve le Lot, se sont réunis en assemblée générale à Toulouse.

Les questions corporatives et de ravitaillement ont fait l'objet d'un examen très attentif pour la stricte application des décrets en vigueur et des démarches seront faites auprès du gouvernement pour une large collaboration avec les pouvoirs publics dans le cadre de la région pour uniformiser l'application des mesures édictées.

En fin de réunion, une motion de confiance absolue et de collaboration avec le gouvernement a été votée à l'unanimité.

Foire de Figeac

L'arrêté de M. le Préfet du Lot en date du 11 octobre 1940, interdisant la foire de Figeac pour cause de fièvre aphteuse, est rapporté. Dans ce cas, la foire de cette localité aura lieu comme par le passé.

POUR LE BIEN DU SERVICE

Les heures où il faut aller dans les bureaux de la Préfecture

M. le Préfet du Lot attire à nouveau l'attention du public sur le fait que le bureau des autorisations de circuler n'est ouvert que de 9 heures à 11 heures du matin.

Dans les cas urgents, les brigades de gendarmerie sont habilitées à délivrer des autorisations temporaires valables pour un seul voyage.

Par ailleurs, les renseignements pour les réfugiés ne seront dorénavant plus donnés qu'aux mêmes heures, c'est-à-dire entre 9 heures et 11 heures.

Il est rappelé enfin que le service des charbons et le service de l'essence sont ouverts au public aux mêmes heures.

Les intéressés sont priés de s'abstenir de toute visite dans les bureaux de la Préfecture en dehors des heures mentionnées ci-dessus.

NI VENDRE, NI ACHETER LES NOIX

M. le Préfet du Lot vient de prendre l'arrêté suivant :

Article premier. — Toutes les transactions commerciales, achat, vente ou mise en vente, tout transport et toute circulation, portant sur les noix, sont interdits jusqu'à nouvel ordre.

Art. 2. — Tout acheteur ou transporteur de noix que les agents de contrôle trouveront en défaut, soit dans les gares, soit aux points de sortie du département, soit en tout autre lieu, verra sa marchandise réquisitionnée et remise à M. l'Intendant, Directeur départemental du Ravitaillement général.

LE MARCHÉ DU MAÏS

Pour lutter contre la désorganisation du marché du maïs due à la rareté de cette denrée, M. le Préfet du Lot vient de prendre l'arrêté suivant :

Article premier. — Le prix maximum de vente du maïs indigène sur les marchés et dans les magasins de commerce est fixé à 200 francs les 100 kilos.

Art. 2. — A titre provisoire, toute sortie du maïs hors du département est interdite.

DE QUOI EST FAIT NOTRE PAIN

M. le Préfet du Lot vient de prendre un arrêté dont voici les deux articles essentiels :

Article premier. — Les meuniers du département devront incorporer dans les farines panifiables 5 0/0 de l'un des succédanés suivants ou d'un mélange de ces succédanés : farine de fèves, farine de seigle, farine de maïs, farine provenant de brisure de riz, gruaux D, farine de blé tendre provenant de la trituration des blés tendres en semoulerie.

Art. 2. — L'incorporation de la farine d'orge est interdite.

PRIX DES LÉGUMES SECS

Par arrêté du 30 septembre 1940, le Secrétaire d'Etat au ravitaillement a fixé comme suit les prix maxima à la production des légumes secs :

Haricots : chevriers, flageolets verts, 775 à 825 fr. les 100 kgs nus ; lingots blancs (Nord, Noyon, Vendée, Charente), 725 à 775 fr. les 100 kgs nus ; brozins gros plats, 700 fr. les 100 kgs nus ; blancs autres que ceux désignés ci-dessus, 625 à 675 fr. les 100 kgs nus ; rognons de coq, 625 fr. les 100 kgs nus ; de couleur autre que les rognons de coq, 575 fr. les 100 kgs nus.

Lentilles : vertes (Hte-Loire, Puy-de-Dôme), 750 fr. les 100 kgs nus ; blondes du Cantal, 650 fr. les 100 kgs nus ; brunes de Champagne, 450 fr. les 100 kgs nus.

Pois : verts, ronds de casserie, 450 fr. les 100 kgs nus.

PLANTEURS DE TABAC

Voici venu le temps de se rappeler le vieux dicton :

Pas de tabac sain
S'il n'est en bas à la Toussaint.

Et, après ce vent du Nord, venu un peu tard cette année pour effeuiller selon cette règle de nos ainés, les plus malins se sont mis à la besogne. Le tabac a maintenant « repris la main », c'est le moment d'en profiter si on ne veut pas que la belle couleur des produits de cette année brunisse inégalement dans un tissu qui perdrait de sa résistance. Cette culture qui est faite de compensations présente en 1940 la consolation d'une récolte saine qui a bien séché. C'est le moment de la sauver des moisissures et de la pourriture des « caboches ».

Espérons que sera compris l'effort de ceux qui ont rependu les paquets de feuilles attachées par les pointes, de ceux qui ont mis sur claies les côtes irréductibles, de ceux enfin qui ont enlevé « las braguos » sèches pour permettre aux feuilles de cime productrices de qualité de bien sécher à leur tour.

N'oublions pas que l'on « tient » sa récolte quand on l'a mise en tas. Ce moment est venu dans l'intérêt de tous et pour la meilleure réputation de ce produit du terroir de notre beau Quercy.

CAHORS

UN DRAME NAVRANT A LA MATERNITE

Vendredi matin, nos concitoyens ont appris le drame navrant dont les rapides péripéties se sont déroulées à la Maternité et qui a causé partout une douloureuse pitié.

Mme Chastagnol, bien connue à Cahors où elle exerçait avec autant de dévouement que de distinction les fonctions de professeur et économe à l'Ecole Normale d'Institutrices, était entrée, il y a quelque temps, à la Maternité où elle avait heureusement mis au monde un petit garçon. Les couches s'étaient passées normalement.

Mais, peu après, la nouvelle accouchée était prise d'une fièvre scarlatine. Comme il arrive en ces circonstances, la malade avait des accès de délire et de fièvre qui exigeaient une surveillance constante de jour et de nuit pour l'empêcher de sortir de son lit.

Dans la journée de jeudi, vers une heure de l'après-midi, la malade réussit pendant quelques instants à tromper la vigilance de son infirmière et soudainement se jeta par la fenêtre.

On se précipita à son secours et on la releva aussitôt. Mais, hélas ! tous les soins furent inutiles et dans le courant de la nuit suivante la malheureuse succomba.

Mme Chastagnol, jeune mère de famille, laisse deux enfants, l'un de 18 mois et le dernier à peine venu au monde. Quant à son mari, instituteur à l'école d'application, rue Clemenceau, on conçoit le désespoir avec lequel il a appris l'affreux malheur qui le frappe lui et ses enfants.

Nous nous associons de tout cœur à cette douleur qui émeut profondément tous nos concitoyens.

POUR LES PRISONNIERS

Au cours des représentations données à Cahors, la Direction du cirque Pinder a eu la délicate pensée de faire procéder à des quêtes au bénéfice des prisonniers de guerre.

Le produit de cette quête, 285 fr. 05, a été versé entre les mains de M. le Commissaire de police, qui a bien voulu se charger de le remettre au Commandant d'armes.

Les familles des prisonniers de guerre, ainsi que toute la population cadurcienne, expriment leurs remerciements à la Direction du cirque Pinder pour la remise de cette somme qui sera utilisée par la Croix-Rouge française (service des prisonniers de guerre).

SOCIÉTÉ DES ÉTUDES DU LOT

Le Bureau de la Société rappelle, à nouveau, à ses membres, que la première promenade archéologique à travers les rues du vieux Cahors (quartier des Badernes) reste fixée au dimanche 17 novembre.

Réunion à 13 h. 30 très précises devant la Bibliothèque Municipale.

Le Bureau.

CHAMBRE DES MÉTIERS

La Chambre des métiers du Lot invite les artisans, maîtres, compagnons et apprentis, à assister à une causerie faite par un délégué des Compagnons de France sur les Mouvements de Jeunes : « Le problème des jeunes chômeurs, leur occupation éventuelle, leur éducation professionnelle. »

Elle aura lieu le lundi 18 courant, à 20 h. 30 précises, à la Chambre de commerce, à Cahors. — *Le Président :* L. BOURRIÈRES.

Hôpital-Hospice de Cahors

Offre d'emploi. — Un poste de veilleur de nuit est vacant à l'hôpital-hospice de Cahors.

Les demandes devront être adressées avant le 25 novembre au Directeur-Econome qui fournira tous renseignements complémentaires.

Syndicat des horlogers-bijoutiers de Cahors

En vertu des nouvelles ordonnances qui régissent le commerce de l'or, les bijoutiers de Cahors, dans l'impossibilité de se procurer de l'or différemment, prient instamment leurs clients qui veulent acheter de l'or de vouloir bien leur apporter leurs vieux bijoux inutilisés qui leur seront payés au plus haut cours.

PALAIS DES FETES

Samedi 16, dimanche 17 novembre, en soirée à 20 h. 15. Dimanche, matinée à 15 heures.

Mireille Balin, Roger Duchesne, Bernard Lancret et Erich von Stroheim dans un grand film

TANGO D'ADIEU

d'après le scénario de L'Askeen.

En complément : un film mouvementé qui vous passionnera ! **Une chance sur mille.**

SÉCURITÉ PUBLIQUE

Vendredi, à l'audience du tribunal de simple police de Cahors, 81 affaires ont été jugées, et parmi ces affaires 22 concernaient des cyclistes qui circulaient dans les rues de la ville sans avoir pris la bonne précaution d'allumer la lanterne de leur vélo.

22 cyclistes poursuivis dans une même audience pour défaut d'éclairage aux bicyclettes, c'est un record ! Cela prouve que le service de surveillance est exercé de bonne façon par les agents de police.

Mais ces contraventions serviront-elles de leçon aux usagers du vélo qui persistent à parcourir, la nuit venue, les rues sans allumer la lanterne ?

Hum ! ce n'est pas certain. C'est ainsi, en effet, que samedi soir trois braves citoyens ont été heurtés, rue Clemenceau, et que, dimanche soir, une femme a été renversée, rue Wilson, par des cyclistes dont la bicyclette, évidemment, n'était pas éclairée.

Et malheureusement, on constate que, presque toujours, les auteurs de ces accidents ne daignent pas porter secours à leurs victimes !

C'est pourquoi, on ne peut qu'approuver le service de police d'exercer une surveillance, la nuit venue, contre les cyclistes qui persistent à circuler sans lumière et il faut même espérer qu'en cette période la surveillance sera encore plus active et plus efficace.

C'est, avant tout, une question de sécurité publique.

L. B.

ALLOCATIONS AUX RÉFUGIÉS

Le paiement des allocations aux réfugiés (période du 1er au 15 novembre) aura lieu à la Perception à partir de samedi 16 novembre.

Cycliste heurté par une auto

Vendredi matin, M. Ramès, ancien rebouteur buraliste, passait, faubourg St-Georges, à bicyclette, lorsqu'il fut heurté par une auto. Projeté sur la route, M. Ramès a reçu de nombreuses contusions. Il a été transporté à l'hôpital de Cahors.

Nous espérons que cet accident n'aura pas de suites graves et nous adressons à M. Ramès nos vœux de prompt et complet rétablissement.

BANQUE POPULAIRE DU QUERCY ET DE L'AGENAIS

Siège Social : CAHORS

Agence dans le Lot : SOUILLAC

Nombreux bureaux périodiques

Ouverture sans frais de comptes courants et dépôts à vue

La Banque Populaire du Quercy et de l'Agenais sert à tous ces comptes un intérêt normal, entièrement net. Nombreux avantages pour les placements d'Etat.

Paiement de coupons

LOCATION DE COFFRES-FORTS

Noyé retrouvé

Nous avons relaté la tragique noyade survenue, mercredi 6 novembre, à Larroque-des-Arcs.

Deux soldats cantonnés dans cette commune étaient en bateau sur le Lot, lorsque, tout à coup, le bateau chavira. L'un des soldats, nommé Marius Garbat, disparut sous l'eau. Son camarade parvint à s'accrocher à des branchages au bord de la rive et fut ramené sur la berge par les témoins de l'accident.

Le cadavre du noyé a été retrouvé lundi, près de la chaussée de Larroque.

Accident de chasse

Au cours d'une partie de chasse, le jeune Albert Dellac tira un coup de fusil qui atteignit un autre chasseur, M. Armand Cocula, lequel fut grièvement blessé aux yeux.

Après avoir reçu les soins du Docteur Faurie, M. Cocula fut transporté à la clinique du docteur Pechdo, à Villefranche-de-Rouergue.

Nous adressons à M. Cocula nos vœux de prompt et complet rétablissement.

Pannes d'électricité

Jeudi soir, deux pannes d'électricité se sont produites dans toute la ville, l'une à 19 heures 5, l'autre à 20 heures 45 ; la première dura 10 minutes, la seconde, 3 minutes environ. Mais aucun incident n'a eu lieu. Soulignons, cependant, qu'il y avait longtemps que des pannes d'électricité ne s'étaient produites à Cahors.

EDEN

Samedi 16 et dimanche 17 novembre, en soirée. Dimanche, matinée.

Un grand film

LE CAPITAINE BENOIT

Ceux du 2e Bureau

avec Jean Murat, Mireille Balin, Aimos et Madeleine Robinson.

En complément : **Le Bateau des fugitifs,** comédie.

Nota : Etant donné l'importance du programme les séances commenceront à 20 heures 15.

ETAT-CIVIL DE LA VILLE DE CAHORS

du 8 au 15 novembre 1940

Naissances

Pailler Moïsette, rue Wilson.
Fiabian Robert, rue Wilson.
Séchet Jean, 31, rue Lastié.
Marienkowski Jean-Pierre, rue Wilson.
Michel Jean-Pierre, rue Wilson.

Publications de mariages

Costes Abel, cultivateur, et Bourdarie Raymonde, cultivatrice, à Cahors.
Campistron Pierre, relieur, et Fabre Paulette, modiste, à Cahors.
D'Aumale Christian, aspirant au 150e R.I., à Cahors, et Darrasse Madeleine, s.p., à Cahors.
Vialaret Emilien, auxiliaire S.N.C.F., et Lasaul Germaine, s.p., à Cahors.

Décès

Baffos Adrienne, Vve Poulange, s.p., 47 ans, rue Wilson.
Laville Marie, ép. Bennac, 78 ans, 55, rue de la Barre.
Nadal Claude, 4 jours, rue Wilson.
Larroque Marguerite, domestique, 84 ans, Cabessut.
Legrand Julie, Vve Lhuillier, s.p., 94 ans, quai de Regourd.
Delmas Paulette, ép. Dalat, dactylographe, 20 ans, 3, rue Feydel.
Laparra Anne, Vve Sauret, s.p., 79 ans, 5, rue Clément-Marot.
Balaud Marcel, soldat, 30 ans, rue Wilson.
Labarrière Jean-Baptiste, agent du Lycée, 61 ans, rue Clément-Marot.

Service des pharmacies

Le service des pharmacies sera assuré, dimanche 17 novembre et lundi 18 novembre jusqu'à midi, par la pharmacie GAYET.

Les Sports

STADE CADURCIEN

Rugby. — Dimanche 17 novembre l'Union Sportive Gourdonnaise I sera l'hôte du Stade Cadurcien I. Les visiteurs ont une équipe très accrocheuse et nos avants auront fort à faire. S'ils jouent comme dimanche dernier, ils devraient donner l'occasion à nos lignes arrières de faire pencher la balance en faveur du Stade. Il n'est pas osé d'espérer qu'après la très belle partie fournie devant le Toulouse Olympique par nos stadistes, un nombreux public se rendra au Stade pour encourager nos équipiers.

En lever de rideau, en rugby également, la Quercynoise, qui compte dans son équipe de beaux éléments, donnera la réplique aux jeunes seconds du Stade. Battus lors du premier match, nos jeunes, dont l'équipe a été sérieusement remaniée, se promettent de tenir tête à leurs brillants adversaires.

Il y aura donc dimanche du beau sport au Stade L.-Desprats et nous convions le grand public sportif cadurcien à venir assister à cette belle manifestation sportive.

LES JEUNES CADOURQUES

Dimanche 17 novembre verra se dérouler, sur la pelouse du terrain de St-Ambroise, deux magnifiques parties de foot-ball association. En effet, les deux excellentes équipes du 150e R.I. seront opposées aux équipes correspondantes des Jeunes Cadourques.

Faire l'éloge des militaires serait chose superflue, contentons-nous de dire simplement que l'équipe I du 150e R.I., où figurent bon nombre de sélectionnés, représentant les différentes régions de la France, se doit de nous faire assister à une belle exhibition.

Devant ces deux belles formations, les Jeunes Cadourques essayeront de faire de leur mieux pour contenter le nombreux public qui, nous n'en doutons pas, se pressera nombreux sur les touches.

Sportifs, tous dimanche à St-Ambroise, vous y verrez du beau jeu. Coups d'envoi : 13 h. 30 et 15 h. M. Poujade, Président de la Commission des Arbitres du Lot, dirigera la partie.

Composition de l'équipe I du 150e R.I.

Goal : Cochard. — *Arrières :* Donate, Minavy. — *Demis :* Kasmarek, Metzger, Reculard. — *Avants :* Vyderka, Frans, Spak (international), Jourdain, Faure.

Equipe II

Goal : Mainehut. — *Arrières :* Germain, Billeret. — *Demis :* Paumier, Caron, Galtier. — *Avants :* Fraulkenberg, Caillaux, Bizien, Ginestat, Huret.

MESDAMES,

Ne cherchez plus, car il n'y a pas mieux ni plus agréable que l'Indéfrisable **Huila-Purfleur. Sans** appareil, **sans** électricité, **sans** chauffeur, sans vapeur **sur la tête, rien de tout** ce qui **fatiguait** la **cliente** et ses **cheveux ;** une **huile végétale** sur les cheveux enroulés, qui les **revitalise** pendant qu'elle les **frise** et **c'est tout.** L'indéfrisable **Huila-Purfleur** est une merveille et le fruit de **16 années** de minutieuses **recherches** pour donner à la cliente le **maximum de satisfaction.**

C'est la propriété de **M. POPOVITCH**

Spécialiste renommé d'Indéfrisables

4, *rue Mal-Foch, CAHORS — Tél.* 170

Pas plus cher, mieux, plus chic

Inspection du Travail

L'Inspection du travail, 18, boulevard Carnot, à Brive, téléphone 5-61, invite MM. les Industriels du Lot à l'informer de toutes les causes susceptibles de les obliger à mettre leur personnel en chômage, avec indication du nombre de personnes déjà en chômage ou pouvant y être mises.

Il les prie de lui signaler immédiatement toutes les difficultés qui se présentent journellement à eux (manque de matières premières, manque de moyens de transports, etc...) pouvant entraîner une diminution ou un arrêt total de leur activité, en spécifiant très exactement la nature des difficultés qu'ils rencontrent.

Les services compétents de la Préfecture et du Ministère de la Production Industrielle et du Travail seront immédiatement alertés et toute diligence sera faite pour assurer la continuité de leurs fabrications. Il importe, à l'entrée de l'hiver, d'éviter le chômage à tout prix.

Nécrologie

Nous avons appris avec regret la mort de Mme Brugel, décédée à Montcuq à l'âge de 89 ans.

Mme Brugel était la mère de Mme Léon Peindarie et la grand'mère de M. le Docteur Jean Peindarie, auxquels nous adressons, ainsi qu'à tous les parents, nos bien sincères condoléances.

C'est également avec regret que nous avons appris la mort de Mme Veuve Garrigues, née Terrier, décédée à Cahors.

Les obsèques de Mme Garrigues ont été célébrées vendredi matin au milieu d'une nombreuse assistance qui a témoigné de vives sympathies aux familles Delmas, Pinède, Quercy, Dégan, auxquelles nous adressons nos sincères condoléances.

Obsèques

Jeudi ont été célébrées les obsèques de M. Jacques Bertrand, marchand drapier, décédé à l'âge de 64 ans.

Une nombreuse assistance a suivi le convoi funèbre du regretté disparu qui comptait dans notre ville de nombreuses sympathies.

Nous prions la famille si cruellement éprouvée de vouloir bien agréer l'expression de nos vives sympathies et de nos sincères condoléances.

Arrondissement de Cahors

Duravel

Motion au Général Pétain. — En réponse à une motion adressée par le Conseil municipal de Duravel au Chef de l'Etat, le Général d'Armée, Secrétaire général a écrit en ces termes à M. le Maire de Duravel : « Le Maréchal de France, Chef de l'Etat, me charge de vous prier de vouloir bien être auprès des membres de votre Assemblée l'interprète de ses remerciements pour les sentiments exprimés.

« Veuillez agréer, Monsieur le Maire, l'assurance de ma considération très distinguée. — Signé : BRÉCARD. »

Arrondissement de Figeac

Figeac

Conseil municipal. — Dans sa séance du 9 novembre, le Conseil a voté les affaires suivantes :

Acceptation des legs Calmon de 3.000 et 5.000 francs. Autorisation de construction sur un recul de 4 mètres. Vote du chiffre de retraite de M. Durand, du secrétariat de la Mairie. Approbation d'une augmentation de dépenses de 237.000 francs. Vote de 100.000 francs de dépenses pour travaux au Bureau de Bienfaisance. Avis favorable au lotissement Fontanel, route de Cahors. Achat de la maison en ruines Caumont, dans le Claux. Acquisition d'un immeuble pareil, de M. Boulet, au Claux. Approbation des divers budgets, additionnel 1939 et primitif 1940. Approbation du compte administratif et de gestion des internats. Vote de principe de travaux sur chemins ruraux divers, et autres travaux.

Enseignement secondaire. — Nous apprenons que M. le recteur de l'Académie de Toulouse, accompagné de M. l'Inspecteur général Pêcher (section des lettres) et de M. l'Inspecteur d'Académie, ont visité les collèges de notre ville et nous pensons pouvoir assurer qu'ils ont été pleinement satisfaits du résultat de leur inspection.

Mariage. — Publication officielle de mariage entre M. Raymond-Frédéric Lafragette, cultivateur à la Déganie de Figeac, et Mlle Henriette-Noémie Thouron, sans profession, demeurant au Bourg, canton de Lacapelle-Marival.

Nécrologie. — Nous apprenons avec peine la mort de M. Lucien-Georges Lafon, âgé de 52 ans, conducteur des travaux aux entreprises Drugeon, qui samedi, vers 18 heures, tomba foudroyé dans son bureau.

Ancien combattant de la grande guerre, titulaire de la médaille militaire et de la croix de guerre, les souffrances endurées ont contribué à sa brusque disparition.

A sa veuve, à sa famille, nous adressons nos respectueuses condoléances.

La foire du 15 novembre. — La fièvre aphteuse ayant été bénigne, l'interdiction des tenues de foires est rapportée. La foire du 15 se tiendra comme d'habitude.

Marcilhac

Entr'aide aux prisonniers. — M. le Maire de Marcilhac a constitué un Comité pour l'entr'aide aux prisonniers, Comité composé de 14 membres et qui s'est réuni à la Mairie le 10 novembre au soir. Dans un bref délai, il sera expédié par les soins de la dite assemblée, un colis de 5 kg. à chaque prisonnier originaire de Marcilhac. De plus, tous les chasseurs de la commune (et ils sont nombreux) seront invités à se livrer à la chasse un jour déterminé. Leurs heureux coups de fusil, transformés en gibelottes, iront à l'adresse de nos 21 captifs. Les différents syndicats ou amicales de la localité verseront, dans le même but, des sommes importantes.

Mme Fabre, propriétaire du château du Pic et membre de « L'Entr'aide » s'engage à verser également la prime de démobilisation de son mari. Incessamment, un groupe de dames fera une quête à domicile. On pense aussi au général Niessel qui sera, bientôt, de passage à Marcilhac ; on réserve, pour son œuvre, des dons en argent.

Marcilhac est un foyer de bonne volonté, une petite patrie, bien digne de la grande.

Le 11 novembre. — Le Monument aux Morts de la Guerre a été fleuri le 11 novembre par les soins de nos écoliers. Nous avons remarqué deux magnifiques gerbes de fleurs portant, sur un ruban tricolore, l'inscription : « Les Enfants de Marcilhac ».

Ces mots bien simples en disent autant « qu'un long poème ».

Saint-Céré

Foot-ball rugby. — L'U.S.S.C. fera dimanche 17 novembre l'ouverture de la saison de rugby contre la première de l'U.S. Briviste ; nul doute que le nouveau terrain des Tuileries ne connaisse l'affluence des grands jours.

Tous les sportifs saint-céréens se doivent d'être autour des touches pour encourager les jeunes éléments qui auront à cœur de bien faire, et les vieux chevronnés qui ont repris magnifiquement le collier.

Un calendrier déjà au point nous assure une saison bien remplie où tous les sportifs débuteront au milieu de leur sport favori.

Quintonine

Le flacon pour faire soi-même un litre de vin fortifiant, 5 fr. 85. Ttes Phies.

Dernière heure

Le gouvernement se préoccupe du sort des populations évacuées

Réuni à Vichy, le gouvernement a délibéré hier, de 12 à 13 h., sur le sort des populations lorraines. Voici le texte du communiqué :

Le conseil des ministres, réuni le jeudi 14 novembre à midi, sous la présidence de M. le maréchal Pétain, s'est préoccupé du sort de certaines populations lorraines en provenance de l'Est. Le ministre de l'agriculture met d'urgence à l'étude tout un ensemble de mesures propres à assurer à nos compatriotes le meilleur accueil, leur subsistance et leur reclassement dans l'économie française.

Leca et Devaux, directeur et chef adjoint du cabinet de Paul Reynaud sont condamnés à 10 ans de prison.

Le Conseil de guerre de la 13e Région a jugé, par contumace, Dominique Leca et G. Devaux, détachés en qualité de directeur et de chef adjoint du cabinet de M. Paul Reynaud, alors président du Conseil, et qui sont accusés de désertion à l'intérieur en temps de guerre.

L'enquête devait établir par la suite qu'ils étaient porteurs de deux valises dont le contenu avait échappé au contrôle de la douane française, grâce à leurs passeports diplomatiques. Dans l'une étaient enfermés des documents politiques de la plus haute importance, notamment des rapports secrets du général Gamelin sur la conduite de la guerre ; dans l'autre, une somme de 12 millions environ, en billets de banque et en devises étrangères, ainsi que des bijoux et des lingots d'or appartenant, pour la plupart, à une amie personnelle de M. Paul Reynaud, Mme de Porte, décédée en juillet, à la suite d'un accident d'automobile.

Après un sévère réquisitoire de M. le colonel Degache, le tribunal condamne par contumace Leca et Devaux à dix ans de prison, 28 ans d'interdiction de séjour, à la dégradation militaire et à la mise sous séquestre de leurs biens.

REMERCIEMENTS

Madame Veuve DELMAS ; Monsieur et Madame Christian DELMAS et leur fils ; Monsieur et Madame Pierre PINEDE et leurs enfants ; Monsieur et Madame Gaston QUERCY ; Monsieur et Madame Eugène DÉGAN remercient bien sincèrement toutes les personnes qui leur ont donné des marques de sympathie, ainsi que celles qui ont bien voulu assister aux obsèques de

Mme Vve Marie GARRIGUES

Née TERRIER

AVIS DE NEUVAINE

Les familles QUERCY, FOUGÈRES font part à leurs amis et connaissances qu'un service de neuvaine sera célébré le mercredi 20 novembre 1940, à 9 heures, en l'Eglise Cathédrale, pour le repos de l'âme de

Mme Lucienne FOUGÈRES

Née QUERCY

P.F.G., 71, Bd Gambetta, CAHORS

SOMMES ACHETEURS

PROPRIÉTÉS, toute importance tous genres, tous prix

REALISATION IMMEDIATE

Paiement comptant

Faire offres détaillées à

M. Robert MARATUECH

109, *Boulevard Gambetta, CAHORS*

Téléphone 44

Cabinet Immobilier

(21e année)

J. DELLARD

propriétaire, 1, rue Mar.-Joffre

CAHORS

VENTE ET ACHAT de propriétés de rapport et d'agrément

Châteaux, villas, tous immeubles ville et campagne

TERRAINS A BATIR

Fonds de commerce

Prêts hypothécaires

Expertises

TOUS RENSEIGNEMENTS GRATUITS

Imp. COUESLANT (*personnel intéressé*)

Le co-gérant : L. PARAZINES

PETITES ANNONCES

GRANDE PARFUMERIE

Mme BASTIDE, 3, *rue Portail-Alban, Cahors.* 18 marques produits de beauté, grand choix eau de Cologne grand luxe. Dentifrices divers. Shampoing liquide. Lotions Fougère, Violette, Rêve d'or, Pompeïa, Floramye pour coiffeur.

ON DEMANDE **un ouvrier cordonnier.** Prendre adresse au bureau du Journal.

ACHAT DE BOUTEILLES

FARGE, 6, avenue Jean-Jaurès

CAHORS

Le Gazogène GOHIN-POULENC

Affirme sa supériorité technique

Aboutissement de 20 ans de recherches

Le seul ayant un filtrage parfait

Agent exclusif pour le Lot :

Robert PALAME

place Thiers, CAHORS

ETUDES ET DEVIS SUR DEMANDE

Tél. 257

ATELIER de réparations et garage pour vélos, 5, place des Petites-Boucheries (*à côté du Palais des Fêtes*).

ON CHERCHE à acheter neuve ou d'occasion, **une forge portative** de 0 m. 60 environ. Faire offres au bureau du Journal.

C. VAISSIÉ, Immeubles, 2, rue Portail-Alban, Cahors, a l'avantage de présenter à la vente :

1° **Propriétés, petites et grandes contenances,** en culture ou culture négligée, susceptibles tous élevages, région du Lot, Lot-et-Garonne, Tarn-et-Garonne et Corrèze.

2° Environ Cahors, **maisons, 3, 4, 5, 6 pièces,** dépendances avec ou sans jardin, centre ou abords localités, chefs-lieux canton ou commune, communications et approvisionnements réguliers. Prix très intéressants.

3° Abords de Cahors, **lotissements mille mètres carrés environ,** bords route nationale, petits prix.

4° Réception pour entente et visite tous les samedi, dimanche et lundi.

C. VAISSIÉ, Immeubles

2, rue Portail-Alban, Cahors

PIANISTE-VIRTUOSE, diplômée du Collège Musical Belge, donne leçons piano. Ecrire : E. B., *Journal du Lot,* 1, rue des Capucins, Cahors. (32.881).

Exclusivité : INDICATEUR IMMOBILIER

A VENDRE, Cahors, **terrain à bâtir,** façade 20 mètres, profondeur 15 mètres. Belle vue. Eau, gaz, électricité possible. Prix : 40 francs le mètre. Libre.

A VENDRE, Cahors-Regourd, **terrain à bâtir et de culture,** bordure de route, grande façade. Terrain de 1re qualité. Contenance 2.800 mètres environ. Prix : 18 francs le mètre.

A VENDRE, Cahors-Regourd, bordure du Lot, **terrain alluvion,** 1re qualité, avec maisonnette. Contenance 2.500 mètres environ. Prix : 18.000 francs.

A VENDRE, Cahors, centre ville, **petite maison,** rez-de-chaussée, une entrée ; au 1er étage, une cuisine ; au 2e étage, une chambre. Electricité. Bon état général. A enlever : 12.000 francs.

A VENDRE, Cahors, banlieue immédiate, **Immeuble 2 étages,** 9 pièces, terrasses, jardins, ombrages, vaste hall vitré. Eau abondante, électricité, 2 garages dont un avec fosse. Cinq hectares de terrain attenant. Libre à la vente.

A VENDRE, Cahors, **CAFÉ** sur avenue très passagère. Petit prix. Réelle occasion. Cause de santé.

Indicateur Immobilier

109 *Bd Gambetta,* CAHORS. Tél. 44

Pour toutes plantations arbres fruitiers d'agrément et d'alignement

rosiers, plants de vigne

Maison A. POUZERGUES

2 *bis,* rue Emile-Zola, près des Remparts, Cahors

Création de parcs et jardins

VENDRE ACHETER

INDICATEUR IMMOBILIER

R. MARATUECH

Ex-commis greffier

Membre de la Chambre Syndicale des Agents Immobiliers de France

109, Bd Gambetta, Cahors - Tél. 44

SANS SPÉCULATION — SANS SURVENTE

VENTE - ACHAT

LOCATION

Propriétés - Immeubles - Villas

TERRAINS

COMMERCES

GRAND CHOIX

Tous renseignements gratuits

UNIQUEMENT DU COURTAGE

« BAGNAC-LARIVE »

Société Anonyme

au capital de 2.250.000 francs

Siège Social à BAGNAC (Lot)

CONVOCATION D'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

Messieurs les Actionnaires de la Société « Bagnac-Larive » sont convoqués en Assemblée générale extraordinaire pour le 9 décembre 1940, à dix heures trente du matin, aux bureaux de la Société, 17, Allée Victor-Hugo, à Figeac.

ORDRE DU JOUR :

1° Modification aux statuts par application de la loi du 18 septembre 1940.

2° Questions diverses.

Messieurs les Actionnaires sont priés de déposer leurs titres au Siège Social, avant le 4 décembre 1940.

Les récépissés de dépôt dans les banques peuvent être déposés à la place des titres eux-mêmes.

Pour le Conseil d'Administration, l'Administrateur-Directeur : M. GÉNY.

Feuilleton du « *Journal du Lot* ». 79

MAX DU VEUZIT

Rien qu'une nuit

— Mais je n'ai pas reçu cette lettre, objecta la bonne dame, stupéfaite... Je n'ai pas reçu cette lettre, ma petite Orane. Je suis contente de tout ce que tu me dis, mais j'aurais été rassurée, si tu me l'avais écrit plus tôt... Tes premières nouvelles étaient un peu réticentes. Tu me disais : « Nous apprenons à nous connaître. »

— Ah ! Eh bien ! je vous ai écrit tout cela, pourtant...

— C'est singulier ; il faudra que je m'informe...

— Nous interrogerons le facteur, ponctua M. Le Cadreron, aussi étonné que sa femme.

Orane passa la main sur son front comme pour y ramener le calme nécessaire. Puis, avec brusquerie :

— Pourquoi faire, interroger le facteur ? Ce n'est pas singulier ! Si vous n'avez pas reçu ma lettre, c'est tout simplement parce que je ne l'ai pas envoyée !...

Les parents, abasourdis, la regardèrent d'un air interloqué.

— Mais comment ?... comment ?

— Eh bien ! oui !... Oh ! ne me regarde pas comme cela, maman ! Je l'ai déchirée, cette lettre...

— Tu l'as déchirée ?

— Oui.

— Et pourquoi ?

— Une idée...

— Enfin, Orane, voyons, tu as l'air absolument dans la lune en nous répondant. Qu'est-ce qu'il y a, mon petit ? Tu sais bien que tu n'as pas de meilleurs confidents que tes parents ; pourquoi es-tu si nerveuse ?

— Je ne suis pas nerveuse du tout. Loin de là !... Seulement, vous êtes là à me poser des tas de questions !

— Mais bien sûr, nous sommes là !... Qui donc s'inquiéterait de toi, sinon ton père et ta mère ? A te voir arriver ainsi... si vite et seule... Enfin, j'ai peur que tu ne te sois disputée avec ton mari... à moins que ce ne soit quelque chose de plus grave encore ?... Que sais-je, moi !

— Oh ! que je vous reconnais bien là !... Qu'est-ce que vous allez imaginer !

— Soit ! Nous nous imaginons à tort ! J'aime mieux ça !... Mais tu ne te rends pas compte de ce que tu nous dis depuis un moment.

— Moi, je dis quelque chose d'extraordinaire ?

— Enfin, mon petit, je ne crois pas que je perde la tête... Tu prétends nous avoir écrit une lettre dont nous ne savons rien... tu t'étonnes que nous t'interrogions, puis, tout à coup, tu nous déclares qu'au lieu de la faire partir, cette lettre, tu l'as déchirée.

— Ah ! j'ai dit cela, moi ?

— Mais, Orane, ma petite, où es-tu donc ? dit la mère alarmée et qui avait les larmes aux yeux.

— Mais bien sûr, je l'ai déchirée, reprit Orane, excédée ; je n'avais pas besoin de vous l'envoyer, puisque je m'étais décidée brusquement à venir ici. Et puis, ne me questionnez pas comme ça, je vous en supplie, je suis à bout !

Et, subitement, la jeune femme éclata en sanglots.

— Ah çà ! s'exclama le père, inquiet. Elle va finir par nous persuader que nous sommes des bourreaux ! Qu'est-ce qui a pu se passer entre elle et son mari.

— Mais rien, rien ! je vous dis ! Rien d'autre... oui, c'est cela... seulement, il est parti à Genève et j'aurais voulu le suivre... J'aime les voyages... voilà, c'est tout ! Il n'y a pas autre chose... Il m'en avait parlé tout d'abord. Et puis, après, il ne me l'a plus offert !

— Qu'est-ce qui t'a empêchée de le suivre, s'informa la mère, un peu rassurée.

— Tu sais bien que la loi française exige que la femme suive son mari partout ; profites-en, sapristi ! incita le père qui ne savait plus que dire pour réconforter sa fille et amener un sourire heureux sur ses lèvres. Tu n'as qu'à partir ; pourquoi ne le fais-tu pas ?

— Pourquoi ?... répartit Orane en hésitant. Parce que je n'ai pas l'argent nécessaire.

(*A suivre*).